

COMPTE RENDU

Réunion du : 10 mars 2014

Diffusion : oui

Objet : Première Table Tactique

Animation : Azélia JUNG Pilote MAIA

Personnes présentes

POLLET Yann	EHPAD SSIAD BDB	Directeur
SOMOZA Sandrine	SSIAD CRF	IDEC
VASCHALDE Danièle	Groupe Hospitalier du Havre	Chef de pôle gériatrie
VINZANT Virginie	SSIAD BDB	IDEC
LE COZ Marie Hélène	AAFP 76	Responsable entité
BERNARDIN Céline	AAFP 76	Réponsable de secteur PA
OBISPO Ingrid	UNA	Responsable de secteur
LAMBERT Patricia	CCAS Montivilliers	Directrice
CROCHEMORE Patricia	CCAS de Montivilliers	Coordinatrice gérontologique
LEMETTEIL Mélissa	ESA CRF Notre Dame de Gravenchon	IDEC
GROULT Ludivine	GHH	Directeur Adjoint
BERTRAND Juliette	Centre gériatrique DESAINT-JEAN	Directeur adjoint
CAPRON Christiane	EHPAD USLD GHH	Responsable admission
DUCHEMIN Aurélien	Mairie Harfleur	Responsable service retraités
MENAGER Véronique	UTAS 5	Directrice
DAUTRIF Marie Jo	SSIAD DSJ	IDEC
LAGARDE Xavier	URPS, Association France Alzheimer	Medecin généraliste

DINARI Imane		Interne Médecine Générale
BAUDRY Agathe	EHPAD Croix Rouge	Psychologue
GELARD Marie-Claude	Association Vaincre la solitude	Présidente
MORISSE Michel	Association Vaincre la Solitude	Vice Président
CASADEI François	URPS Infirmier Infirmier libéral	Président
ARGENTIN Fabienne	URPS Pharmaciens	Chargée de mission
VAUTHIER Christelle	Pôle 3 Madecine Aigue GHH	Cadre supérieure
BEUZART Pascale	Pôle 3 GHH	Gériatre
ADELIN Florence	CCAS	Directrice
BOULY Olivier	CCAS	Directeur adjoint CCAS / pôle personnes âgées
EGLOFF Valérie	CODAH. Mairie du Havre	Vice présidente CODAH. Adjointe au Maire
DUPONT Jérôme	ARS	Pôle organisation de l'offre médico sociale
Docteur ODINET ROLIN	ARS	Pôle organisation de l'offre médico sociale/ Personnes âgées.
LESSASSIER Claire	CG76	Direction autonomie
FICHAUX Emma	CCAS	Gestionnaire de Cas MAIA
MAILLARD Caroline	CCAS	Gestionnaire de Cas MAIA
ALILI Samia	CCAS	Assistante MAIA

Ordre du jour :

- ✓ Présentation du guichet intégré et de la gestion de cas du dispositif MAIA
- ✓ Présentation de la feuille de signalement
- ✓ Présentation des critères d'inclusion
- ✓ Présentation de la grille de diagnostic

Note :

- ✓ Guichet intégré et gestion de cas du dispositif MAIA :

Se réunir sur un territoire commun. S'assurer d'une cohérence.

Une réponse harmonisée quelle que soit la structure à laquelle on s'adresse dans le périmètre intégré des partenaires MAIA.

Une réponse complète puisque les partenaires du dispositif MAIA prennent en compte toutes les prestations et tous les services disponibles sur le territoire (et non ceux qu'ils proposent)

Harmoniser les secteurs sociaux /medicosociaux / sanitaires. Accompagner la personne âgée quelque soit le lieu où est la personne.

Les gestionnaires de cas sont là pour accompagner les personnes âgées les plus vulnérables et leurs familles et de favoriser le maintien à domicile dans un contexte sécuritaire, de réduire les épisodes aigus et l'utilisation inappropriée des services (urgence, hospitalisation, hébergement) et d'éviter les hébergements permanents précipités.

Gestion de cas 5% des situations. Situations très complexes, situations de ruptures.

Outils utilisés par le gestionnaire de cas est la feuille de signalement, évaluation, travail sur les objectifs avec la personne âgée. Relation de confiance.

Feuille de signalement et critères d'inclusion :

Critères d'inclusions émanant des groupes de travail :

- ✚ ALD (pathologie chronique),
- ✚ + 2 critères santé
- ✚ + 2 critères autonomie
- ✚ + au moins 1 critère ailleurs (famille/social ou économique/ administratif ou environnement/sécurité).

Phase test : feuille de signalement et les critères d'inclusions ont été testés sur les signalements au CLIC : sur 27 situations signalées 6 relevaient selon ces critères de la gestion de cas. En extrapolant : 22% des situations CLIC nécessiteraient un suivi en gestion de cas

Grille de diagnostic commune pour chaque structure lors des rencontres par le pilote MAIA.

Changements apportés

Proposition critère d'inclusion pour une gestion de cas :

- ✦ ALD (pathologie chronique),
- ✦ + 2 critères santé
- ✦ + 2 critères autonomie
- ✦ + au moins 1 critère ailleurs (famille/social ou économique/ administratif ou environnement/sécurité
- ✦ + l'intensité de l'accompagnement nécessite le suivi par un gestionnaire de cas (un simple renforcement des aides n'est pas suffisant).

Phase test : feuille de signalement et les critères d'inclusions testés de nouveau sur les 27 signalements au CLIC : 3 relevaient de la gestion de cas.

Par ailleurs tous les signalements qui ne rentrent pas en gestion de cas sont tous de même suivis par un autre partenaire.

Conclusion : décision collégiale

Validation du territoire MAIA

Validation des critères d'inclusion.

Validation de la feuille de signalement.

Validation de la grille de diagnostic.

Validé le 13 mars 2014

Azélia Jung
Pilote MAIA Territoire Havais -

